

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-----  
PRESIDENCE DU CONSEIL

-----  
DIRECTION DES AFFAIRES  
INTERIEURES

(77) E C R E T

-----  
N° 325 /PC/DAI-P. ANNEE 1965

SOMMAIRE:  
Nominations.

-----  
LE PRESIDENT DU CONSEIL  
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Constitution de la République du Dahomey ;  
VU le Décret n°33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement ;  
VU le Décret n°4I/PC/SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;  
VU le Décret n°90/PC/DAI du 18 Mars 1965  
VU les nécessités du service ;

D E C R E T E :  
-----

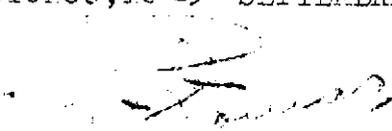
ARTICLE 1°- M. FICO René Stanislas Commis auxiliaire en service à la Sous-Préfecture de Parakou est nommé Chef de l'Arrondissement de Kérou (Sous-Préfecture de Kouandé).

ARTICLE 2°- M. SAKA Basile, Commis du Trésor en service à Parakou est nommé Chef de l'Arrondissement de Péhunco (Sous-Préfecture de Kouandé).

ARTICLE 3°- Le présent décret, qui prendra effet pour compter de la date de passation de service sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.

RELATIONS:  
ORIGINAL. I  
ORD. I  
I. 4  
PTAS. I  
REP. I  
R. 4  
G. 4  
. 4  
. 2  
. I  
ESOR. I  
EF.NATI. I  
P.KOUANDE. I  
TERESSES. 2

Fait à COTONOU, le 29 SEPTEMBRE 1965

  
J. RAHO ADEGBE-TOMETIN.